

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE
13 novembre 2023

Personnes présentes :

M BOUCHET Mathieu, directeur et enseignant en CM1/CM2
M. RIVIERE Lou, enseignant en GS/CP
Mme BAILLOT Florence, enseignante en CP/CE1 et PDMQDC
M. PARADOT Hervé, enseignant en CP/CE1 et PDMQDC
Mme CHAMPION COGNÉY Véronique, enseignante en CE2/CM1
Mme BARRITAUT Coraline, enseignante en dispositif ULIS
Mme SAUVE Fabienne, enseignante en TPS/PS/MS
M. BOCK François, Maire de Gençay
Mme VILLEGGER Alexandra, responsable du péri-éducatif
Mme BOETSCH Isabelle, adjointe chargée aux affaires scolaires

M. LECLAIRE Pierre, parent élu
Mme CORNU Laurence, parent élue
Mme INGRAND Aude, parent élue
Mme COUVRAT Marjorie, parent élue
Mme CHARDAT Stéphanie, parent élue
Mme BIRE Elodie, co-présidente de l'APE

Personnes excusées :

Mme NICOLI, Inspectrice de l'Éducation Nationale
M. ROY Pierre, enseignant remplaçant
Mme ARNOUL, enseignante remplaçante

M. LAMBALOT Pierre, enseignant remplaçant
Mme LUCAS Valérie, maître E
Mme GALLAS Amandine, parent élue

*Le conseil débute à 17h30 sous la présidence de M. BOUCHET Mathieu, directeur
Madame Barritault est désignée secrétaire de séance.*

1) Présentation des membres du conseil d'école et rappel des règles du conseil d'école

La séance débute par un tour de table.

Le conseil d'école est une institution qui se réunit une fois par trimestre et qui s'occupe de toutes les questions concernant la vie quotidienne dans l'école. Le conseil d'école est constitué pour une année et siège valablement jusqu'à l'intervention du renouvellement de ses membres.

Les membres de droit : la direction de l'école, 2 élus (maire et élu), les enseignants titulaires et remplaçants de l'école, les membres du rased, les parents élus, le délégué départemental si l'école en dispose, l'inspectrice de circonscription.

Le directeur peut inviter n'importe quelle personne qu'il juge utile aux discussions.

2) Point sur la rentrée : élections, effectifs et organisation pédagogique

Les élections de parents ont eu lieu le 13/10. Le taux de participation a été de 66,67% et avec 106 votes exprimés dont 15 nuls, la liste principale a été élue avec 91 voix pour.

L'effectif total de l'école à ce jour est de 100 élèves dont 7 dans le dispositif ULIS de Mme Barritault.

L'organisation pédagogique est la suivante :

8 PS / 8 MS avec madame Sauve Fabienne

10 GS / 4 CP avec monsieur Rivière Lou

9 CP / 12 CE1 avec madame Baillot et monsieur Paradot et dispositif plus de maître que de classe en alternance

18 CE2 / 7 CM1 avec madame Champion Cognéy Véronique

7 CM1 / 17 CM2 avec monsieur Bouchet Mathieu et monsieur Moreau Alexandre pour la décharge de direction

Rentrée 2024-2025 Pour le moment, moins d'une dizaine d'élève de PS sont sensés rentrer l'année prochaine et 17 CM2 quitteront l'école donc une baisse est encore à prévoir. Pour le moment, c'est un effectif total de 90 élèves environ qui s'annonce.
Pour rappel :

2021 : 119 élèves
2022 : 108 élèves
2023 : 100 élèves
Prévisions 2024 : 90 élèves

3) Coopérative scolaire

La demande de coopérative scolaire s'est déroulée comme l'année dernière avec une base fixe de 12 euros et des montants selon les projets de classe. Au total, ce sont 899 euros qui ont été donnés à l'école par les parents pour la coopérative Tom Pouce.

4) Sécurité dans l'école

Le niveau de sécurité des écoles a été relevé au niveau Vigilance Alerte Attentat. Au quotidien, cela ne change pas grand-chose pour les élèves mais la sécurité aux abords des écoles a été relevée et des barrières de sécurité ont été redéployées. Il est normalement demandé aux parents de ne pas rentrer dans l'école à moins d'avoir ouvert leur sac.

Conformément aux exigences de sécurité, deux exercices distincts sont prévus : le premier était un exercice d'évacuation incendie le 25 septembre à 9H50 en présence de Maël Hiver, agent communal et pompier à Gençay. L'exercice s'est correctement déroulé et l'école était vidée en 2min15 malgré plusieurs observations :

-le signal n'est pas audible dans la totalité des bâtiments, il a donc été nécessaire de déclencher à plusieurs endroits et malgré cela, la cantine n'a pas été évacuée et deux portes d'entrée sont restées ouvertes. Concernant le signal, des modifications devraient être faites par l'entreprise ayant installé les boîtiers.

-étant donné que le sas de secours est la porte donnant vers le jardin, il est nécessaire qu'une solution matérielle soit envisagée. Une porte anti panique a été installée côté jardin. Il faudrait également plusieurs clés de réarmement des boîtiers car seule la direction en dispose.

Le deuxième exercice est un exercice de confinement. Celui-ci était prévu le 16 octobre mais les événements d'Arras ont contraint le rectorat à annuler tous les exercices de confinement afin d'éviter un stress supplémentaire aux élèves. L'exercice est reporté au lundi 20 Novembre à 9h50.

5) Règlement intérieur

Conformément à ce qui a été discuté lors du conseil d'école de Juin 2023, le règlement intérieur de l'école est profondément modifié. Ce dernier était trop long, une version plus synthétique mais reprenant les informations essentielles est présentée ce jour. La modification importante concerne depuis cet été la publication d'un décret permettant au directeur, sous couvert de sa hiérarchie, l'exclusion temporaire ou définitive d'un élève dans les cas de harcèlement. Discussions, ajouts et vote du nouveau règlement intérieur. Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité par le conseil d'école.

Certaines familles ne respectent pas la zone non-fumeur devant l'école, ce qui fait que les fumées entrent parfois dans les cuisines de la cantine et dans la cour d'école.

6) L'avenant au projet d'école 2023-2025

L'école a dû travailler en équipe afin de valider un avenant au projet d'école en attendant une potentielle évaluation d'école. Les grands axes étaient définis et les enseignants se sont repartis le travail. Le résultat a été communiqué à l'inspection académique, a été validé par Mme Nicoli, inspectrice, et devrait ainsi constituer la base du prochain projet d'école.

Les axes choisis sont :

- 1) développer un environnement propice à la santé mentale et physique des élèves (Relaxation, APQ, travail autour de l'alimentation et le sommeil)
- 2) développement des compétences psychosociales et travail autour des émotions : cours d'éducation émotionnelle, discussions et apprentissage sur l'empathie en EMC, aménagement de l'espace scolaire zones de détente
- 3) Sensibiliser sur l'inclusion auprès de la communauté éducative.
- 4) Mise en place de projets en langues, échanges culturels internationaux, jumelages, partenariats avec écoles étrangères
- 4) création d'un conseil d'enfants élus et mise en place de projets collaboratifs entre école et collège et école et étranger.
- 5) création d'une classe à horaires aménagés musique et chant, création d'un projet théâtre

7) Les projets de l'année

TPS/PS/MS	GS/CP	CP/CE1	CE2/CM1	CM1/CM2	ULIS
<ul style="list-style-type: none"> - USEP (sortie d'orientation à Blossac + 3 rencontres avec les PS-MS de Saint Maurice) - Maternelle & cinéma - Bibliothèque municipale - Visite de la caserne des pompiers - Musée Sainte-Croix avec les GS-CP - rencontre avec l'EHPAD et foyer logement (noël et mardi gras) - fête d'école 	<ul style="list-style-type: none"> - Ecole & cinéma - Visite du musée Sainte-Croix - Visite de la caserne des pompiers - rencontre avec l'EHPAD et foyer logement (noël et mardi gras) - fête de l'école : travail en musique sur le rythme 	<ul style="list-style-type: none"> - Ecole & cinéma - Partenariat avec une école en Allemagne pour un projet autour d'un album - Projet théâtre avec 10 interventions dont la dernière sera le jour de la fête de l'école (Compagnie de la trace) Financement : la moitié est financée par l'APE et l'autre moitié par la coopérative scolaire. - Projet sur le hérisson avec la LPO - Projet avec le professeur d'allemand du collège de Gençay : venue des collégiens à l'école et inversement, des élèves de l'école au collège. Potentiellement, une section bilangue sera créée à la rentrée 2024. 	<ul style="list-style-type: none"> - projet jardinage (25 séances sur l'année par demi-groupes) payé par la municipalité (2 500 euros) - Vienne nature : la nature la nuit (5 séances à l'année) payé par l'APE (130 euros). Les parents sont invités à venir accompagner leurs enfants. - Sortie à Poitiers : musée Sainte-Croix + espace Mendès France - Ecole & cinéma - Sortie vélo pour aller chez Pascal, l'intervenant jardinage. 	<ul style="list-style-type: none"> -école et cinéma -concours kangourou -chorale avec le collège -classe découverte à Lathus (13 et 14 juin). Financement : l'APE, la mairie, projets pour compléter. - Chorale à l'EHPAD. - Visite de l'espace Mendès France financé par l'APE. 	<ul style="list-style-type: none"> - Bibliothèque municipale - sortie commune avec le dispositif ULIS du collège pour faire du lien et donner une perspective aux élèves du dispositif.

8) Travaux et équipements numériques

La cour a bénéficié de plusieurs installations : des jeux muraux et un circuit de billes dans le tronc de l'arbre, taillé par un professionnel.

Toutes les classes ont été équipées d'écrans numériques durant les vacances de la Toussaint dans le cadre du plan Territoire Numérique Educatif. L'école a également été dotée d'une dizaine d'ordinateurs portables et autant de tablettes. Le principe : équiper les écoles et former les enseignants aux nouveaux équipements numériques via une prise en charge financière importante par l'État à hauteur de 70%.

La mairie indique qu'il est nécessaire de transmettre les besoins d'ordinateurs pour remplacer les anciens, même s'ils fonctionnent encore puisqu'ils ne pourront plus être pris en charge pour la maintenance.

9) Questions et informations diverses :

- **Le prix de la cantine et de la garderie (augmentation de 0,80 en un an)** : Le coût de la cantine et de la garderie est dû à l'augmentation du prix de l'énergie qui est significative. Il y a eu aussi des revalorisations des fonctionnaires territoriaux. En 2021, le coût du chauffage était de : 3000 euros par mois. En 2023, 6000 euros par mois. Les denrées alimentaires ont augmenté de 15,92 %. Aujourd'hui, on ne peut pas arrêter d'augmenter les salaires. On est dans un cercle vicieux : une augmentation en

amène une autre. L'idéal pour la mairie serait bien sûr d'arrêter mais ça n'est pas possible. Les tarifs avaient très peu augmenté au cours des 10 dernières années. Entre 2013 et 2023, ça n'avait augmenté que de 5 centimes. Il y a des familles avec plusieurs enfants qui peuvent se trouver en difficulté : la mairie invite à contacter le CCAS. Le dispositif de cantine à 1 euro est limité pour 3 années, reconductible, ou pas. L'état compense jusqu'à 3 euros et la famille 1 euro.

Le coût brut d'un repas en maternelle : 4 euros en maternelle, 4,30 euros pour l'élémentaire, 5,45 euros pour les adultes. Le coût réel d'un repas pour les enfants de maternelle est de 6,50 euros et pour les enfants en élémentaire 6,78 euros en incluant l'énergie et les charges salariales. Les aides de la CAF entrent en jeu. Il y a de l'accompagnement possible également par les assistantes sociales dans le département. Il y a aussi des aides au niveau du département.

Les représentants des parents d'élèves suggèrent que pour les familles à partir de 3 et 4 enfants, un tarif dégressif pourrait être envisagé.

La mairie refuse de baisser la qualité des produits pour les repas. Le tarif dégressif sera évoqué en commission des affaires scolaires à la mairie.

- **Certains enfants trouvent que la quantité servie est trop importante** (les pastilles de couleur sont-elles toujours en place ?) : oui elles sont toujours en place. Des ajustements sont faits mais les quantités sont normalisées.

- **Qu'en est-il de l'algeco prévu pour que les élèves de maternelles aient des WC dans leur cour ?** Un diagnostic va être fait pour avoir une véritable cartographie de la situation. La mairie attend donc les propositions de l'architecte. Elle a fait une demande à une société pour avoir des toilettes sèches : 2500 euros par mois. Pour le moment on reste sur les toilettes de l'élémentaire pour les élèves de GS-CP.

- **Quels sont les bâtiments auxquels les élèves de maternel ont accès ?** (Salle de motricité ? Bibliothèque ?) : la salle de motricité, les toilettes des GS-CP ne sont plus accessibles, la bibliothèque non plus. La motricité des PS-MS et GS-CP se fait dans une salle de l'ancienne mairie.

- **Le bouton d'ouverture du grand portail de la cour élémentaire est à hauteur d'enfant, n'est-ce pas envisageable que ce bouton soit surélevé ?** La hauteur des boutons est normalisée par rapport aux personnes en situation de handicap.

- **Le système de visiophone de la garderie et l'ouverture du portail serait parfois activé par des enfants. Est-il possible de leur interdire d'y toucher ?** Si cela arrive, c'est sous le regard et l'autorisation de l'adulte.

- **Les ATSEM sont-elles invitées au conseil d'école ?** Effectivement, les ATSEM sont membres de droit au conseil d'école. L'invitation sera donc donnée pour le prochain conseil d'école.

- **Actuellement, qui sont les personnes qui travaillent à l'école ?** (Sur les temps de garderie, de midi) : Pour les remplacements, c'est quelqu'un du personnel municipal ou une élue : Meddy, Chrystelle ou Isabelle. Un extrait de casier judiciaire est demandé pour toute personne qui entre dans l'école. Madelin, remplace Fleuris. Il y a eu Axelle, pour qui le contrat s'est arrêté. En ce moment il y a Maryse, et Mélodie qui sont des stagiaires. Proposition du directeur : faire passer un trombinoscope des personnels de l'école. Il y a les deux ATSEM (Karine et Claudie), Madeline, Alexandra et Constance, Valérie et Martine qui sont sur la cantine.

- **Lors de la venue des gendarmes à la sortie des classes, le vendredi 13 octobre, aucune information n'a été donnée aux parents. Serait-il possible à l'avenir, de trouver une formulation qui permettrait d'expliquer ce type de situation ?** : On ne peut pas toujours revenir sur des événements comme ça puisque c'est lié à une situation familiale qui ne regarde donc pas les parents. La priorité est de mettre en sécurité les élèves. En cas d'exercice incendie et confinement, l'information est distribuée dans les cahiers.

- **Comment s'organisent les récréations des élèves de la classe de GS/CP ?** Le matin ils sont dans la cour de maternelle, le midi les CP sont en élémentaire et les GS sont en maternelle et l'après-midi, les GS-CP sont en élémentaire puisqu'il y a moins d'élèves. Ce qui est suggéré, c'est de faire venir les CP le matin également. Une fois les 15 minutes passées, ils retournent dans la cour de maternelle pour terminer la récréation avec les GS. Les GS quant à eux, feront désormais toutes leurs récréations en maternelle.

- **certaines classes n'auraient pas eu les bons de commandes pour les madeleines** (qui servent à financer le projet de classe découvertes) : problème réglé.

- **avez-vous récupéré suffisamment de ramettes de papier pour « tenir » l'année ?** Une cinquantaine de ramettes ont été données. Le stock récupéré des familles est bientôt épuisé mais a bien aidé. L'équipe n'a pas encore entamé les ramettes du budget mairie restant.

- **où en est le projet de classe CHAM ?** Le dossier sera déposé le 1^{er} décembre. La décision de la rectrice sera rendue en février. La CHAM est à cheval sur le cycle 3 (CM2-6ème). Les CE2 et CM1 de cette année bénéficieront de la classe CHAM l'année prochaine, ainsi que les CM2 actuels en 6ème l'année prochaine. La classe est limitée à 24 élèves. Pour le moment, les élèves sont automatiquement inscrits. L'élève qui s'inscrit sur le dispositif au collège s'engagera sur plusieurs années. Le projet sera

présenté au prochain conseil d'école. Cela se ferait dans la salle de l'ancienne mairie. Ce sera sur le temps scolaire. Le temps dédié en plus à la classe CHAM sera déduit sur les autres disciplines. Une communication sera faite via le site de la mairie de Gençay. A l'ouverture, l'objectif est de faire venir la presse.

- Compte tenu de la baisse des effectifs, de la fin du dispositif PDMQDC et du départ en retraite de Mme Sauve, une fermeture de classe est-elle envisagée pour l'année prochaine ? En tant que parents d'élèves, nous nous en inquiétons et souhaitons nous mobiliser dès que nécessaire. : La carte scolaire aura lieu en mars. Ce sera à ce moment-là que nous serons fixés pour une éventuelle fermeture. Sur notre département, il y a 850 élèves de moins à la rentrée de septembre. On est sur la troisième année du PDMQDC, il n'y a aucune obligation à le maintenir. Une fois que la carte scolaire est connue, les parents pourront se mobiliser en fonction de la décision.

- Serait-il possible, de faire passer dès la fin de la grande section, un mot prévenant les parents que leurs enfants feront du vélo et des rollers à partir du CP, afin qu'ils puissent s'organiser. : Les parents sont prévenus dès les réunions de rentrée. L'équipe enseignante pourra prévenir dès la GS.

- La mairie pourrait-elle investir dans quelques paires de rollers de secours ? Il y en a mais ne sont pas de bonne qualité. Pour info, nous avons contacté 1000 bulles pour mettre en place une bourse aux vélos et aux rollers sur les horaires de la ludothèque. La recyclerie pourra éventuellement faire passer un mot dans les cahiers pour récupérer du matériel et revendre à bas prix ou garder du matériel pour l'école de Gençay. Cela peut aussi être du don pour les familles qui n'ont pas de moyens. La mairie ne prête pas de matériel pour ne pas être responsable en cas d'accident. Ce qui peut être envisagé, c'est que la municipalité finance du matériel et le confie à 1000 bulles pour l'entretien et la gestion. En attendant, il est possible d'informer les parents de la recyclerie sur Gençay.

Dates importantes :

Date de la fête d'école : le 07 juin 2024.

Spectacle de Noël de l'APE : le vendredi 15 décembre au soir.

Dates des prochains conseils d'école le 18 mars et le 24 juin.

Le conseil se termine à 20h15.

A noter que le compte rendu du conseil d'école sera diffusé numériquement, comme évoqué lors du dernier conseil d'école.

La Secrétaire de séance Coraline Barritault,

Le Président du Conseil d'Ecole, Mathieu BOUCHET, Directeur de l'école élémentaire